



Cabinet d' Emir Kir
Secrétaire d'État en charge
de la Propreté Publique



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Le 11 janvier 2010

« Les grandes semaines du brol » sont de retour!

À l'initiative d'Emir Kir, Secrétaire d'État en charge de la Propreté Publique à la Région de Bruxelles-Capitale, une nouvelle campagne exceptionnelle de 9 semaines pour la collecte gratuite des encombrants sera lancée le 31 janvier prochain pour prendre fin le 3 avril 2010. Les Bruxellois pourront donc, tour à tour, se débarrasser auprès de l'Agence Bruxelles-Propreté de tous les objets volumineux dont ils ne savent plus que faire. Voilà un service qui permet une fois de plus de respecter très facilement l'obligation du tri qui a pris cours il y a quelques jours ! Un planning a été mis en place où les communes ont été réparties en 9 groupes équilibrés, le voici:

Groupe 1	Bruxelles (Bruxelles, Haren, Laeken, Neder-Over-Heembeek)	du 31 janvier au 6 février 2010
Groupe 2	Watermael-Boitsfort & Auderghem	du 7 au 13 février 2010
Groupe 3	Forest & Uccle	du 14 au 20 février 2010
Groupe 4	Anderlecht	du 21 au 27 février 2010
Groupe 5	Jette & Molenbeek	du 28 février au 6 mars 2010
Groupe 6	Schaerbeek & Saint-Josse	du 7 au 13 mars 2010
Groupe 7	Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert & Evere	du 14 au 20 mars 2010
Groupe 8	Etterbeek, Ixelles & Saint-Gilles	du 21 au 27 mars 2010
Groupe 9	Berchem, Ganshoren & Koekelberg	du 28 mars au 3 avril 2010

D'un point de vue pratique, 4 éléments doivent être prioritairement soulignés :

1. La collecte exceptionnelle autorisera un enlèvement de 3 m³ par ménage (en plus donc des 2 x 2 m³ annuels gratuits), 19 € seront demandés par m³ supplémentaire,

avec un maximum, en tout, de 5 m³.

2. Cette collecte se fera **uniquement** sur rendez-vous, que les Bruxellois peuvent prendre dès maintenant auprès de l'Agence Bruxelles-Propreté via le **0800/981.81**. Les intéressés pourront donc téléphoner du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00, le samedi de 9h à 16h30 et le dimanche de 14h à 21h30.
3. Ils sauront alors si le passage du camion est programmé en matinée (entre 7h et 14h) ou en après-midi (entre 14h et 21h). Si le citoyen dispose d'un téléphone portable, il pourra même être averti par sms de l'arrivée du "service encombrants" un quart d'heure avant son passage.
4. La présence d'une personne munie de sa carte d'identité est imposée à l'heure de l'enlèvement des encombrants.

La dénomination "objets encombrants" reprend les objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids et leurs dimensions ne sont pas collectés par les circuits spécifiques de collectes d'ordures ménagères. Ils doivent pouvoir être chargés par deux personnes dans la benne. Il s'agit donc des déchets suivants:

Pour l'électroménager : Cuisinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, machine à laver, fourneau, TV et matériels HI-FI, etc.

Pour le mobilier d'ameublement et de décoration: Table, chaise, sommier, lit, matelas, armoire démontée, canapé, fauteuil, bureau, commode, salon de jardin, parasol, etc.

Et les objets divers, tels que : Vélo, poussette, landau, table à repasser, jouet, divers articles de cuisine, articles de sport, etc.

Ne sont donc pas pris en compte sous le vocable d' "encombrants": les déchets de jardin, les déchets chimiques, les briquillons, les gravats, les décombres et autres déchets de construction et de rénovation (gyproc, radiateur, chauffe-eau, lavabo, baignoire, bac de douche, bidet, châssis, porte, ...).

En parallèle à ce service exceptionnel, rappelons que les deux déchetteries régionales de l'ABP acceptent tout au long de l'année les déchets encombrants mais également les déchets chimiques, les déchets électriques et électroniques (DEE) ainsi que les déchets de construction des Bruxellois. Plus d'infos sur www.bruxelles-proprete.be.

"Je sais que la collecte des encombrants constitue l'un des services de propreté publique et de gestion des déchets les plus appréciés par les citoyens, indique Emir Kir. Et les chiffres le prouvent: lors de la dernière opération "Les grandes semaines du brol de Bruxelles-Propreté" qui s'est étalée de janvier à avril 2009, c'est 9.124 ménages qui ont fait appel à ce service, et ce n'est pas moins de 26.405 m³ d'encombrants qui ont ainsi pu être récoltés! Si l'on veut réduire les dépôts clandestins qui polluent notre capitale et son image, c'est en amont qu'il faut travailler, en restant attentif aux besoins des citoyens."

Contacts presse:

- Pour le Cabinet d'Emir Kir: Fabienne Defrance 02/506.34.19 – 0499/588.300
- Pour l'Agence Bruxelles-Propreté: Etienne Cornesse 02/778.08.48